

Le 1 février 2021,

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 1 février 2021 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette, MM. Luc Paris, Simon Pelletier, Clermont Pelletier, Sébastien Thibault tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés 2021-018

**RÉSOLUTION SÉANCE HUIS CLOS**

Le conseil de la municipalité de Saint-Pamphile siège en séance ordinaire ce lundi 1 février 2021 à 19 :00 h à la Salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Pamphile.

Sont présents à cette séance : Mario Leblanc, Francine Couette, Marlène Bourgault, Simon Pelletier, Clermont Pelletier, Sébastien Thibault et Luc Paris.

CONSIDÉRANT QUE les séances du conseil municipal peuvent maintenant se dérouler publiquement;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens, les membres du conseil et tout autre personne qui assiste à la séance doivent respecter les mesures sanitaires imposées par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Pamphile a procédé à l'installation de matériel afin de préserver la sécurité des membres du conseil lors de séances dans la salle du conseil, mais que cette salle est restreinte pour accueillir des visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE la séance du conseil sera diffusée en direct sur le canal communautaire et enregistrée et rediffusée dans les jours suivant la séance sur le canal communautaire, sur la page Facebook ainsi que sur la chaîne Youtube de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont été préalablement invités via le canal communautaire et sur la page Facebook à soumettre leur question pour la période réservée à celles-ci par courriel ou par téléphone afin qu'elles puissent être soumises lors de la séance du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui par du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique à une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 1 février 2021 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette, MM. Luc Paris, Clermont Pelletier, Simon Pelletier et Sébastien Thibault tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2021-019

**ACCEPTATION ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2021-020

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 janvier 2021 soit par la présente accepté et signé séance

tenante par le maire et la directrice générale par intérim présente à l'assemblée en cours.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été soumise à la période réservée à celles-ci.

Rés. 2021-021

### **DÉPÔT RAPPORT DES TOTAUX DE FACTURES DE PLUS DE 25 000\$**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et résolu qu'il soit constaté le dépôt du rapport sur les dépenses de plus de 25 000\$ en 2020, ledit rapport sera déposé sur le site internet de la municipalité.

Rés. 2021-022

### **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu que M. Simon Pelletier soit nommé maire suppléant pour les quatre prochains mois.

Avis de motion

### **PROJET DE RÈGLEMENT 2021-002 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-003**

Monsieur le conseiller Luc Paris donne avis par les présentes, qu'il soumettra lors d'une prochaine séance, un Projet de règlement modifiant le règlement de zonage. Ce projet de règlement a pour effet de modifier le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Pamphile dans le but d'agrandir la zone 2 MI à même la zone 5R afin de permettre la construction d'un entrepôt commercial sur une partie du lot 5 867 850.

Rés. 2021-023

### **AUTORISATION SIGNATURE DU CONTRAT AVEC CITAM POUR LE LOGICIEL D'ALERTE ET NOTIFICATIONS DE MASSE**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Claude Chouinard, directrice générale par intérim à signer le contrat avec CITAM pour le logiciel d'alertes et notifications de masse pour et au nom de la Ville de Saint-Pamphile.

Monsieur le maire donne des informations concernant les frais d'avocat pour des demandes d'informations.

Rés. 2021-024

### **DÉPÔT DU RAPPORT INCENDIE 2020**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu à l'unanimité d'accepter tel que rédigé, le rapport annuel 2020 préparé par la municipalité de St-Pamphile à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Rés. 2021-025

### **ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 2020-225**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault, avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et résolu d'annuler la résolution 2020-225 concernant le budget du Transport Adapté.

Rés. 2021-026

### **ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 DU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE L'ISLET-SUD**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et résolu d'adopter le budget prévisionnel 2021 du Transport Adapté et collectif de L'Islet-Sud tel que présenté avec notre participation financière au montant de 7172.50\$ pour l'année 2021.

Rés 2021-027

**DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI DE L'ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'ALIMENTATION DE L'EAU POTABLE.**

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Ville de Saint-Pamphile demande la possibilité d'obtenir une prolongation de délai pour la remise de notre rapport d'analyse de vulnérabilité de notre prise d'eau potable, car la date du 1<sup>er</sup> avril 2021 arrive rapidement et nous ne pourrions respecter le délai. Pour ne nommer que ces raisons, la situation pandémique, les nouvelles mesures annoncées et le manque de ressources spécialisées, tel que spécifié dans une lettre qui vous a été transmise par un regroupement des principales firmes, ont ralenti grandement la vitesse à laquelle était prévue la rédaction de ce rapport. Nous aimerions par conséquent, que la date du 1<sup>er</sup> avril 2021 soit reportée jusqu'au 31 décembre 2021.

Rés. 2021-028

**GRILLE DE TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE LOISIR 2021**

Il est proposé par le conseiller Sébastien Thibault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la grille de tarifications 2021 ci-dessous soit acceptée

Augmentation de 2% pour la plupart des tarifs

**Hockey mineur**

MAHG (première année) :	Gratuit		
MAHG 1 et 2 :	165\$	155\$	145\$
MAHG 3 et 4 :	217\$	207\$	197\$
Alliés – Atome à Junior :	314\$	304\$	294\$
Extérieur à L'Islet-Sud :	458\$		

**Patinage artistique**

Bout d'Choux (première année) :	57\$		
Bout d'Choux (régulier) :	114\$		
Patinage Plus			
Première année :	159\$		
Régulier :	199\$	189\$	179\$
Demi-saison :	100\$		
Extérieur à L'Islet-Sud :	290\$		

**Star**

2 jours/semaine, 4 cours et moins :	325\$
2 jours/semaine, 5 cours et plus :	375\$
3 jours/semaine, 4 cours et moins :	375\$
3 jours/semaine, 5 cours et plus :	420\$
Demi-saison (1 discipline) :	212\$
Demi-saison (1 discipline), 5 cours+ :	262\$
Demi-saison (1 discipline), 3 jours :	262\$
Groupe Star 1 :	212\$
Dimanche supplémentaire :	5\$ (à la pièce)

**Piscine municipale**

Cours de natation Junior :	85\$	80\$	75\$
Ste-Perpétue et extérieur :	124\$	119\$	
(Incluant 2 accès au bain libre pour pratique, présence du parent obligatoire)			
Cours de natation préscolaire :	43\$	38\$	
Ste-Perpétue et extérieur :	63\$	58\$	
Cours d'aquaforme/conditionnement physique :	9\$ à la fois	+ carte fidélité	
Cours de conditionnement physique/aquaforme:			
Printemps (10 cours)	76\$		
Été (16 cours)	127\$		
Cours de natation adulte (7 cours)	59\$		
Abonnement familiale pour la saison			
2 enfants et moins :	92\$		
3 enfants et plus :	102\$		
Carte à poinçons (20 poinçons) :	20\$		

0 à 4 ans :	Gratuit
17 ans et moins :	2 poinçons
18 ans et plus :	3 poinçons
Accès au bain libre (pour la journée)	
0 à 4 ans :	Gratuit
17 ans et moins :	3\$
18 ans et plus :	4\$

### Tennis

Réservation du terrain : 12\$/heure

### Baseball

Réservation du terrain pour une ligue : 30\$/soir

### Baseball, soccer et dek hockey (mineur)

1 sport : Baseball, soccer ou dek hockey	38\$	33\$	28\$
2 sports : Baseball et/ou soccer et/ou dek hockey	65\$	60\$	55\$
3 sports : Baseball, soccer et dek hockey	90\$	85\$	80\$

### Terrain de jeux

TDJ 4-5 ans (2 jours/sem), été complet		137\$	
St-Adalbert et Ste-Perpétue	200\$		
TDJ 4-5 ans (2jours/sem), à la semaine		39\$	
St-Adalbert et Ste-Perpétue	57\$		
TDJ régulier, été complet, avec sorties	261\$		251\$
241\$			
St-Adalbert et Ste-Perpétue	381\$	371\$	361\$
TDJ régulier, été complet, sans sorties *207\$		197\$	187\$
St-Adalbert et Ste-Perpétue	302\$	292\$	282\$
TDJ régulier, à la semaine*	45\$/semaine		
*possibilité d'ajout de sorties à la pièce			
St-Adalbert et Ste-Perpétue	66\$		

### Service de garde (idem à 2020)

Lundi au vendredi, été complet	184\$		174\$
Lundi au jeudi, été complet	148\$		138\$
Vendredis, été complet	92\$		87\$
Par présence - lundi au jeudi (matin = 1 présence, soir =1 présence)			
1 : 5,25\$	3 : 13\$	8 : 28\$	12 : 42\$
16 : 54\$	20 : 67\$	24 : 80\$	28 : 91\$
32 : 101\$	36 : 110\$	40 : 119\$	44 : 128\$
			48 : 137\$
Par présence – vendredi			
1 : 15,50\$	2 : 31\$	3 : 45\$	4 : 59\$
5 : 73,50\$	6 : 88\$		

Rés. 2021-029

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'UTILISATION DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Il est proposé par le conseiller Sébastien Thibault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et résolu que la municipalité accepte de verser la somme de 2000.00 \$ à l'École primaire Saint-Joseph pour l'utilisation de sa patinoire extérieure pour environ 12 ouvertures soient les 6,7,13,14,20,21,27 et 28 février, 2 journées dans la semaine de relâche à déterminer et le 6 et 7 mars 2021. Que l'entente soit signée par Edith Blanchet pour et au nom de la Ville de Saint-Pamphile.

Monsieur le maire informe la population que le conseil a pris la décision de fermer l'aréna et ce, à cause des coûts reliés pour la garder ouverte sans pouvoir l'utiliser.

### RAPPORT SUR LES PERMIS

Aucun permis n'a été émis.

Monsieur le maire informe la population du projet de station d'Hydro-Québec dans le rang des Moreau. Les travaux s'échelonneront sur une période de 3 ans. La demande d'Hydro-Québec est de modifier la limite de vitesse de la 204 à la porcherie à 50 km et le changement d'un ponceau. Une possibilité d'obtenir une subvention d'Hydro-Québec pour un projet communautaire.

Rés. 2021-030

**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de janvier 2021 au montant de 278 064.42\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Marie-Claude Chouinard, dir. gén. par intérim

Rés. 2021-031

**APPUI LE RECENSEMENT DE 2021**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que le conseil de la Ville de Saint-Pamphile appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca). Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

Rés. 2021-032

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE LES NOCTAMBULES**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu que le conseil de Ville Saint-Pamphile contribuera financièrement pour un montant de 10.00\$ par enfant jusqu'à concurrence de 500.00\$ pour aider les Noctambules à offrir des services à taux réduit durant le mois de février

Rés. 2021-033

**ADHÉSION À LA COMBEQ**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu d'adhérer à la COMBEQ au montant de 436.91\$ incluant les taxes.

Rés. 2021-034

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que la présente assemblée soit close. Il est 20h05.

Mario Leblanc, maire

Marie-Claude Chouinard, dir. gén. par intérim